

## PROGRAMME

**9h -9h30 : Accueil des participants**

**9h30 - 9h45 : séance d'ouverture**

Mot de bienvenue : Président de l'Association Nationale des Informatistes - ANI.

**9h45 - 13h30 : Le Big Data au Maroc : nouveaux enjeux pour le droit, l'éthique et la société.**

**Présidente de séance**

Mme LRHOUL Hanae

❖ **9h45 - 10h00 : Le Big Data au Maroc : état des lieux et perspectives.** Un expert du domaine.

❖ **10h00 - 10h15 : Le Big Data et les défis du contrôle de la protection des données à caractère personnel.** Jalal TANJI. Commission Nationale de Contrôle de la Protection des Données à Caractère Personnel (CNDP).

❖ **10h15 - 10h30 : Loi 31-13 relative au droit d'accès à l'information : quelle protection pour les données personnelles ?** Abderrahim FOUKAHI ; Président du centre marocain pour le droit d'accès à l'information (CEMDI).

❖ **10h30 - 10h45 : Le service public d'information à l'ère du Big Data : le document augmenté.** Adnane BENCHEKROUN ; Directeur du Centre National de Documentation (CND).

❖ **10h45 - 11h00 : Les défis des nouveaux métiers du Big Data pour les professionnels de l'information :** Ahmed Abdellilah BACHR ; Professeur de l'enseignement supérieur, Ecole des Sciences de l'Information.

❖ **11h00 - 11h15 : Big data dans la santé : quelles réalités et perspectives au Maroc ? Présentation des résultats préliminaires d'une étude sur les usagers des dispositifs numériques de santé au Maroc :** Hatim BOUMHAOUAD, enseignant-doctorant au Centre de recherche sur les médiations (Crem), Université de Lorraine.

**11h15- 12h00 : Débat**

**12h00 : Pause-café**

**12h30-13h00 : séance de clôture. Président de l'Association Nationale des Informatistes - l'ANI.**